

Communiqué de presse

**Des évolutions décisives pour l'Institut Polytechnique de Paris
dès le 1^{er} trimestre 2024
(lettre de mission de Thierry Coulhon)**

Palaiseau, le 17 novembre 2023 - Thierry Coulhon a reçu une lettre de mission signée de la Première ministre, Elisabeth Borne, du ministre des Armées, Sébastien Lecornu et du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire. Cette lettre lui demande de « préfigurer des évolutions décisives de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris) et d'en prendre la direction exécutive ».

L'Institut Polytechnique de Paris a été créé par décret du 31 mai 2019 sous la forme d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, sous l'impulsion du Président de la République Emmanuel Macron. Son objectif : créer un grand institut de sciences et de technologies de rang mondial au service de la science, de l'intérêt général et de la prospérité et du rayonnement de la France.

Après une première phase réussie, la mission de Thierry Coulhon est de mener l'Institut vers une deuxième phase d'évolution pour que IP Paris soit « reconnu au niveau international au premier rang des institutions scientifiques et technologiques ».

Focus sur la recherche et l'innovation

Les actions de Thierry Coulhon s'inscriront dans le cadre du [contrat d'objectifs et de performance 2022-2026 de l'Institut](#) dont les principales orientations stratégiques de développement portent sur le changement d'échelle de l'Institut sur les axes formation, recherche et innovation. Le développement de la stratégie recherche d'IP Paris, l'aménagement d'un campus aux standards internationaux, exemplaire en matière de développement durable, et l'augmentation des ressources pour accompagner cette croissance y figurent également.

Au cœur de la mission confiée : faire passer IP Paris d'un état d'établissement d'animation et de coopération de cinq écoles à celui d'un établissement plus intégré, notamment « dans certaines dimensions, dont la recherche et l'innovation » tout en respectant l'histoire et la spécificité des écoles notamment en termes de formations d'ingénieurs et de spécialités technologiques.

Thierry Coulhon s'appuiera notamment sur les recommandations du [comité consultatif scientifique international ISAB](#). Chargé d'accompagner IP Paris dans sa réflexion sur les grandes orientations de sa politique scientifique, ce comité est constitué de personnalités scientifiques internationales éminentes dont les recherches couvrent l'ensemble des champs disciplinaires d'IP Paris.

Une nouvelle configuration pour le premier trimestre 2024

La publication des décrets définitifs est attendue pour avril 2024. IP Paris devra disposer d'une organisation dédiée sans affaiblir le lien avec l'École polytechnique et avoir les moyens de fonctionnement nécessaires et des compétences nouvelles pour mener un réel pilotage scientifique et la cohérence de l'ensemble institutionnel qu'il doit constituer et fédérer.

Le dispositif institutionnel qui sera mis en place est le suivant :

- Une même personne assurera les présidences non-exécutives du conseil d'administration (CA) d'IP Paris et de l'École polytechnique. Le CA sera notamment chargé de définir les grandes orientations de l'Institut Polytechnique de Paris et agira comme « un conseil de surveillance » ;
- Un président du comité exécutif à IP Paris qui rendra compte de son activité devant le conseil de surveillance. Le président du comité exécutif participera à la gouvernance des écoles membres d'IP Paris, a minima via une participation aux CAs des écoles ;
- Une direction générale exécutive à l'École polytechnique.

Dans la future configuration, les écoles membres conserveront leur personnalité juridique. IP Paris continuera à intégrer d'autres institutions d'excellence comparables formant des ingénieurs et cadres supérieurs, notamment l'ENPC.

Parmi les évolutions statutaires et stratégiques listées par le gouvernement :

- Un large transfert des compétences recherche, innovation et attractivité internationale au niveau d'IP Paris et l'intégration des chercheurs à l'ensemble des missions ;
- Un mode de recrutement des personnels académiques au meilleur niveau international ;
- Le développement d'une offre de formation et de recherche en biotechnologie et ingénierie de la santé ;
- Le renforcement des partenariats académiques et notamment le partenariat stratégique avec HEC ;
- Une organisation et un processus budgétaire clarifiés et simplifiés.

Cette phase de « transformation profonde » pour l'année 2024 vise à poser les bases pour poursuivre l'ambition de l'Institut Polytechnique de Paris de devenir un instrument majeur du rayonnement scientifique et technologique de la France et de la souveraineté nationale en matière économique et industrielle comme en matière de défense.

Télécharger la lettre de mission : <https://www.ip-paris.fr/sites/default/files/pages/documents/Lettre%20de%20mission%20signe%CC%81e.pdf>